CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

Revue de Presse
QUOTIDIENNE

www.gouv.ci 101

Mercredi 04 novembre 2026

PRESSE NATIONALE

Politique

TÊTE-À-TÊTE OUATTARA-MACRON, HIER À PARIS

Le Président français, Emmanuel Macron, a reçu, hier, mardi à Paris, en fin de soirée, son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, pour un entretien bilatéral dominé par les enjeux diplomatiques régionaux, l´avenir de la Francophonie et la préparation d´un prochain déplacement officiel en Côte d´Ivoire. Au cœur des discussions figure la succession à la tête de l´Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui se jouera lors du prochain 20e Sommet de la Francophonie, qui se tiendra les 15 et 16 novembre 2026 à Phnom Penh, au Cambodge. Quatre candidats sont officiellement en lice : Coumba Bâ de la Mauritanie ; Dacian Cioloș de la Roumanie ; Juliana Amato Lumumba de la République Démocratique du Congo ; et Louise Mushikiwabo du Rwanda, secrétaire générale sortante, candidate à un troisième mandat. La rencontre aura également permis de finaliser les préparatifs de la prochaine visite officielle d´Emmanuel Macron à Abidjan. Ce déplacement, présenté par les deux capitales comme une étape clé du partenariat franco-ivoirien, doit donner lieu à de nouveaux accords économiques, sécuritaires et mémoriels. Enfin, le tête-à-tête a abordé plusieurs dossiers sensibles, tant sur le plan bilatéral que sous-régional.

SOMMET DE L'OMC EN SUISSE / OUATTARA : « LA CÔTE D'IVOIRE A MONTRÉ QUE LE CHEMIN DE LA CROISSANCE ET DU PROGRÈS EST POSSIBLE »

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, est revenu, dans un post sur LinkedIn, sur son discours prononcé, le jeudi 29 octobre, à Genève, à l'occasion de la conférence présidentielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Devant les acteurs du commerce international, il avait présenté l'expérience ivoirienne et exposé les orientations stratégiques du pays face aux profondes mutations de l'économie mondiale. « La Côte d'Ivoire a montré que le chemin de la croissance et du progrès est possible », avait-il indiqué. Dans un environnement international marqué par la montée des tensions géopolitiques, le retour du protectionnisme et la fragmentation des chaînes d'approvisionnement, le Président Alassane Ouattara a plaidé pour une adaptation des économies aux nouvelles réalités du commerce mondial. Son message repose sur trois priorités. La diversification économique, la résilience et la transformation productive. Pour lui, les pays en développement doivent désormais accélérer la transformation locale de leurs ressources et renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux. Entre 2012 et 2025, l'économie ivoirienne a affiché un taux de croissance annuel moyen d'environ 7 %, soit plus du double de la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

MAÎTRISE DES NOUVELLES MÉTHODES DE MAINTIEN DE L´ORDRE : TROIS MEMBRES DE LA POLICE IVOIRIENNE EN IMMERSION AUX ÉTATS-UNIS

Des partenariats renforcés pour des communautés plus sûres. Telle est la motivation de l´initiative de l´ambassade des États-Unis en Côte d´Ivoire, une initiative qui a permis à Assemian Berenger, N'Klobi Richard Thio et Mamadou Fofana, membres de la Police nationale de Côte d'Ivoire, de participer à la Conférence 2026 de l'Association internationale des chefs de police à Orlando, en Floride. A cette occasion, la délégation ivoirienne a rencontré Todd Wilcox, Secrétaire d'État-adjoint chargé de la sécurité diplomatique, et Nicholas Collura, Premier sous-secrétaire d'État-adjoint chargé de la sécurité diplomatique. Les trois représentants ivoiriens ont également échangé avec des professionnels des forces de l'ordre du monde entier sur les meilleures pratiques, les technologies modernes de maintien de l'ordre et le renforcement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité

transnationale.

Economie

CYBASTION INAUGURE UN CENTRE RÉGIONAL À ABIDJAN DEMAIN

L'entreprise technologique américaine Cybastion procède, demain, jeudi 5 novembre 2026, à l'inauguration d'un Centre régional de cybersécurité équipé de technologies Cisco, à Abidjan. La cérémonie se déroulera en présence du Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, du ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, Djibril Ouattara, ainsi que de plusieurs personnalités ivoiriennes et américaines.

DIALOGUE SUR L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE : L'INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN AU CŒUR DES DÉCISIONS

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le gouvernement de la Côte d'Ivoire et la Commission de l'Union Africaine organisent, du 03 au 05 novembre 2026 à Abidjan, un dialogue sur l'avenir démographique. A la cérémonie d'ouverture, le mardi 03 novembre, à Abidjan-Plateau, Diene Kéita, directrice exécutive de l'UNFPA, a appelé les États à faire de la croissance démographique un levier de développement, à travers des financements durables dans la santé, l'éducation et l'emploi. « La croissance démographique à elle seule ne produit pas la prospérité. Le dividende démographique n'est jamais automatique : il dépend des choix que font les pays », a-t-elle lancé. Mme Keita a rappelé que la jeunesse africaine constitue la première richesse stratégique du continent. N´Dohi Yapi Raymond, représentant la présidente du Sénat, Kandia Camara Kamissoko à cette cérémonie, a salué l´initiative de l'UNFPA, qui offre aux parlementaires un cadre privilégié de réflexion sur les défis de la souveraineté, de la santé, de l´égalité des genres et du développement.

COOPÉRATION : LA CÔTE D'IVOIRE ET L'UNFPA ÉVOQUENT LES ACQUIS IVOIRIENS ET LE 9E PROGRAMME

Le ministre du Plan et du Développement, Dr Souleymane Diarrassouba, a reçu en audience, lundi 2 novembre 2026, à Abidjan, Dr Diene Kéita, Secrétaire générale adjointe (SGA) des Nations Unies et Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Les deux personnalités ont évoqué les acquis du partenariat entre la Côte d'Ivoire et ledit Fonds. Un point d'honneur a été accordé aux perspectives du 9e Programme de coopération 2026-2030. La rencontre s'est tenue à la veille du Dialogue sur l'avenir démographique de l'Afrique, que la Côte d'Ivoire accueille depuis le mardi 3 novembre et ce, jusqu'au 5 novembre 2026 à Abidjan. Dr Diene Kéita a salué le rôle moteur de la Côte d'Ivoire dans la sous-région ouest-africaine, la qualité de ses infrastructures publiques, ainsi que l'excellence de sa politique d'hospitalité envers les populations réfugiées des pays limitrophes. Elle a réaffirmé la disponibilité de l'UNFPA à accompagner la dynamique de développement impulsée par le Président de la République, Alassane Ouattara.

CAMPAGNE COTON 2026-2027 : LES PRIX FIXÉS À 310 FCFA ET 285 FCFA LE KILO

Les prix d'achat du coton graine pour la campagne 2026-2027 sont désormais connus. Le premier choix est maintenu à 310 FCFA le kilogramme. Le deuxième choix également est maintenu à 285 FCFA le kilogramme. En somme, aucun changement opéré par rapport à la campagne précédente. L'annonce a été faite hier, mardi 3 novembre, au cours d'une conférence de presse, tenue à la Caistab, au Plateau, par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné. Selon le ministre, en reconduisant ces prix, le gouvernement entend soutenir les producteurs. « Ce choix exprime notre volonté de protéger leur rémunération, tout en donnant à la filière les moyens de poursuivre son redressement », a-t-il soutenu. Au dire du ministre, cet engagement du gouvernement porte aussi sur les intrants nécessaires à la production. Pour la campagne 2026-2027, les prix de cession des principaux intrants sont également maintenus concernant la campagne précédente.

MÉCANISATION AGRICOLE DANS LE TCHOLOGO : BERNARD KINI COMOÉ CONSTATE LES AVANCÉES

En visite sur le périmètre rizicole de Dékokaha, dans le département de Ferkessédougou, région du Tchologo, le lundi 2 novembre 2026, le ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, chargé des Productions vivrières, Bernard Kini Comoé, s'est félicité des résultats enregistrés dans le cadre de l'opération pilote conduite au profit des producteurs de riz et de maïs. En effet, cette initiative gouvernementale repose sur un accompagnement qui ne se limite pas à la mise à disposition d'équipements agricoles. Il comprend également un appui en intrants, afin de permettre aux exploitants de mieux conduire leurs activités et d'améliorer leurs performances. De la préparation des parcelles à la récolte, l'objectif est de réduire la pénibilité du travail, de maîtriser les opérations culturales et de limiter les pertes de production.

MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE IVOIRIENNE : L'ANADER SOLLICITE L'EXPERTISE D'UN CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE

Un protocole d´entente a été signé entre l´Agence Nationale d´Appui au Développement Rural (ANADER), et ATC Comafrique S.A. A travers cette initiative scellée le mardi 3 novembre 2026, au cours d'une cérémonie à Abidjan-Plateau, l'ANADER sollicite ainsi l'expertise de ce constructeur automobile pour la mécanisation de l'agriculture ivoirienne. En effet, ce protocole traduit la volonté commune des deux partenaires de contribuer à la modernisation de l'agriculture ivoirienne, à travers le développement de la mécanisation agricole, le renforcement des compétences techniques et la professionnalisation des acteurs du monde rural. Kassoum Karamoko, Directeur général (DG) de l'ANADER, a rajouté que ce partenariat traduit également une conviction, à savoir la transformation durable de l'agriculture ivoirienne. « La mécanisation agricole constitue un levier essentiel en ce qu´elle contribue à réduire la pénibilité des travaux agricoles, à améliorer l'efficacité des opérations culturales, à mieux maitriser les calendriers agricoles et à accroitre les capacités de production », a-t-il souligné.

MOBILISATION DES RECETTES DE L'ÉTAT : LA DGI RENFORCE SES OUTILS NUMÉRIQUES

La Direction Générale des Impôts (DGI) a ouvert, lundi, un atelier de trois jours visant à rapprocher ses différents outils numériques de recensement des contribuables, dont une solution conçue par le groupe privé MAFA Holding, afin de mieux cerner l'assiette de l'impôt foncier et des impôts divers. L'administration fiscale reconnaît ainsi que la numérisation de ses procédures n'a pas encore produit une vision complète du tissu économique. Selon la DGI, la multiplicité des projets, la diversité des approches méthodologiques et l'insuffisante interconnexion des systèmes d'information des administrations en ont limité l'efficacité. L'atelier, qui se tient au Silver Moon Hôtel jusqu'au mercredi 4 novembre, est présidé par Aboubakari Cissé, directeur général adjoint des Impôts, qui représente le directeur général. Les participants travaillent en deux groupes, l'un consacré aux impôts divers, l'autre à l'impôt foncier. Les notes de cadrage qui en sortiront doivent servir de base aux deux projets.

Société

STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LA HABG ACCOMPAGNE LE MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE DANS LE RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC) 2024-2028, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) entend tout mettre en place pour atteindre les objectifs escomptés. Elle s'est donc engagée à accompagner l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines dans l'Administration publique. Cette démarche s'est traduite par l'appui à

l'organisation d'une série de trois ateliers, dont le dernier s'est achevé, le mardi 3 novembre 2026, à Jacqueville. Elle a réuni les Directeurs des Ressources Humaines (DRH), les responsables d'unités administratives et les gestionnaires des ressources humaines issus de 6 départements ministériels. Les travaux, les débats et les échanges ont porté sur les outils essentiels à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des services publics. Au nom de la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, le conseiller technique, Konaté Bakary, a réaffirmé trois priorités majeures pour la modernisation de la gestion des ressources humaines dans l'administration publique, notamment la mise à jour des organigrammes, de l'élaboration ou l'actualisation des fiches de poste et du développement d'un dispositif d'évaluation professionnelle reposant sur des critères objectifs, transparents et équitables.

LE MANDAT

MOIS DE LA JEUNESSE AFRICAINE : MAMADOU TOURÉ MET EN AVANT LES AVANCÉES DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS L'APPLICATION DE LA CHARTE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

La Côte d'Ivoire a procédé, le mardi 3 novembre 2026, au lancement officiel du Mois de la jeunesse africaine, au Palais de la Culture de Treichville. Présidant cette cérémonie, le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, a mis en lumière les avancées enregistrées par le pays dans la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse, 20 ans après son adoption. Il a également réaffirmé l'engagement du gouvernement à faire de la jeunesse un acteur majeur du développement du continent. Vingt (20) ans après l'adoption de la Charte Africaine de la Jeunesse à Banjul, en 2006, le bilan de sa mise en œuvre et les perspectives pour les jeunes ont occupé une place centrale dans les échanges. Pour Mamadou Touré, ce texte constitue un cadre de référence qui consacre les droits des jeunes, tout en rappelant leurs devoirs envers leur famille, leur communauté et leur pays. « En 20 ans, nous avons eu beaucoup d´évolution dans notre pays. Parce que cette charte reprend un peu, non seulement les droits, mais aussi les devoirs des jeunes. Et au niveau des droits des jeunes, vous avez par exemple le droit à l´association et à l´immigration », a-t-il souligné.

Fraternité Matin

LUTTE CONTRE LES AVC : L'ÉTAT RENFORCE LA PRISE EN CHARGE AVEC L'APPLICATION VITE

La lutte contre les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) s'intensifie en Côte d'Ivoire. Entre renforcement des infrastructures sanitaires, formation du personnel médical et innovations numériques, le gouvernement entend améliorer la prise en charge des patients et réduire les décès liés à cette pathologie. Ces actions ont été présentées, jeudi 29 octobre, à Abidjan, par Pierre N'Gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, lors de la 7e édition des Journées Nationales de Lutte contre les AVC, organisées par l'ONG AVC Espoir autour du thème : « Chaque minute compte face à l'AVC : sauvons des vies ». Pour le ministre, la rapidité d'intervention constitue un facteur déterminant. « Chaque minute qui s'écoule sans prises en charge, ce sont des millions de neurones qui meurent », a-t-il souligné, rappelant l'importance de reconnaître rapidement les signes d'alerte. En complément des efforts déjà déployés, l'ONG AVC Espoir mise sur l'innovation avec l'application mobile VITE. Présentée par sa présidente, Chantal Zahui, cette solution numérique vise à aider les populations à reconnaitre les symptômes d'un AVC et à identifier rapidement les établissements sanitaires adaptés.

Le nouveau Réveil

PRESSE / LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION : L'ANP ET L'ANSSI CONVIENNENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE

L'Autorité Nationale de la Presse (ANP) et l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) entendent conjuguer leurs expertises pour lutter contre la désinformation et renforcer la sécurité de l'espace numérique en Côte d'Ivoire. L'ambition était au cœur d'une rencontre entre le Président de l'ANP, Bakary Sanogo, et le Directeur Général de l'ANSSI, le Général de Brigade Guelpetchin Ouattara, fin octobre, à l'ANSSI, à Abidjan. Les échanges ont permis d'examiner les pistes de coopération face aux défis liés à la propagation de fausses informations, à la désinformation, à la manipulation de l'information et aux menaces numériques. A cet effet, une feuille de route sera élaborée afin de structurer la collaboration autour d'actions concrètes. Pour l'ANP, cette démarche représente un levier majeur pour renforcer les capacités de prévention. Elle traduit aussi la volonté de consolider les compétences

techniques de l'institution et de mieux protéger ses systèmes d'information contre les risques liés à la cybersécurité.

L'INTELLIGENT d'Abidjan

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LES DEUX ET TROIS ROUES INDEXÉES

La 46e édition de la Semaine Nationale de Sécurité Routière (SNSR) a été lancée, le mardi 3 novembre 2026. Prévue jusqu´au 10 novembre, elle met l´accent sur la prévention des accidents impliquant les engins à deux et trois roues motorisés. Les activités ont démarré sur l´ensemble du territoire ivoirien, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Routière (SNSR) adoptée par le gouvernement le 7 juillet 2021. Placée sous le thème « La sécurité des usagers d´engins à 2 et 3 roues motorisés », cette campagne entend réduire les accidents impliquant ces catégories d´usagers. Le choix de cette thématique répond à leur forte implication dans les accidents de la circulation. Selon les statistiques présentées par le directeur de l´Office de Sécurité Routière (OSER), Étienne Kouakou, les motos et tricycles sont impliqués dans 23 % des accidents. Leurs usagers représentent également 33 % des personnes tuées et 25 % des blessés. « L´objectif général de cette campagne est de réduire le nombre et la gravité des accidents impliquant les deux et trois roues », a expliqué Étienne Kouakou.

Culture

Notre Voie

6E ÉDITION DE LA SEMAINE DU CINÉMA MAROCAIN EN CÔTE D'IVOIRE : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE MAROC APPELÉS À COPRODUIRE DES FILMS

La coopération cinématographique entre la Côte d'Ivoire et le Maroc doit franchir un nouveau cap, en passant des échanges culturels à la réalisation de projets communs. C'est le plaidoyer lancé à l'ouverture de la sixième Semaine du cinéma marocain à Abidjan, à travers les interventions des représentants des deux pays. Au nom de la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, Hien Sié a souligné la nécessité de transformer les liens historiques entre les deux États, établis depuis 1962, en opportunités concrètes pour les professionnels du cinéma. Il a notamment mis en avant la complémentarité des deux industries : le Maroc, fort de son expérience et de ses infrastructures techniques, et la Côte d'Ivoire, engagée dans la structuration de son secteur. Pour lui, l'accord de coopération cinématographique signé le 28 novembre 2011 entre le Centre Cinématographique Marocain (CCM) et les institutions ivoiriennes doit être davantage valorisé afin de favoriser la coproduction et les financements conjoints.

Sport

le jour Plus

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE DAKAR 2026 : SILAS ADJÉ METCH RENFORCE LA COOPÉRATION ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LA CONFEJESS

Le ministre des Sports, Silas Adjé Metch, était, lundi dernier à Dakar (Sénégal), l´invité de Madame Louisette Renée Thobi Étame-Ndédi, secrétaire générale de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJESS). Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre la Côte d´Ivoire et la CONFEJESS, avec l´ambition commune d´offrir aux jeunes ivoiriens et africains des opportunités encore plus grandes dans le domaine du sport et de l'entrepreneuriat. La Côte d´Ivoire demeure un partenaire engagé pour le rayonnement de la jeunesse francophone. L´occasion était belle pour réitérer l´engagement de la Côte d´Ivoire à accueillir la 41e édition de la Conférence des ministres en mars 2027, à Abidjan. À partir de cette date, le pays assurera la présidence de la CONFEJESS pour la période 2027–2029. À la fin de la rencontre, le ministre Adjé Silas Metch et sa délégation ont visité les locaux de la CONFEJESS dans une ambiance bon enfant.

VU SUR LE NET

Economie

CÔTE D´IVOIRE-USA : RETRAIT DE LA LISTE GRISE DU GAFI, LES ÉTATS-UNIS SALUENT UNE AVANCÉE IMPORTANTE POUR LA CÔTE D´IVOIRE ET POUR LEUR RELATION ÉCONOMIQUE

Le Groupe d'Action Financière (GAFI) a annoncé, le 30 octobre dernier, le retrait de la Côte d'Ivoire de sa « liste grise ». Les États-Unis via sa Représentation Diplomatique à Abidjan, souligne que cette décision reconnaît les progrès importants du pays dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. « Un système financier plus sûr et plus transparent renforce la confiance des entreprises et des investisseurs. Il favorise aussi le commerce et les opportunités économiques pour les entreprises américaines et ivoiriennes », indique une note de l'Ambassade Américaine, avant d'ajouter : « Les États-Unis saluent cette avancée importante pour la Côte d'Ivoire et pour notre relation économique ». La Côte d´Ivoire a été officiellement retirée de la liste grise du Groupe d´action financière (GAFI) le 30 octobre 2026. La décision a été validée à l´issue de la réunion plénière du GAFI qui s´est tenue au siège de l´OCDE à Paris.

FIN DE REPOS BIOLOGIQUE : LA PÊCHE REPREND SUR LES LACS DE KOSSOU, BUYO, TAABO ET SOUBRÉ

Le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) a annoncé, dans une note circulaire signée par le directeur de Cabinet, Assoumany Gouromenan, ce mardi 03 novembre 2026, la reprise de la pêche dans les eaux continentales après le repos biologique sélectif 2026. Le ministère avait en effet interdit temporairement, du 1er septembre au 31 octobre 2026, à la communauté des pêcheurs « l'usage des nasses et des filets maillants sur les lacs de Kossou, Buyo, Taabo et Soubré ». Cette mesure visait à favoriser la reconstitution des ressources halieutiques et contribuer à une exploitation durable des plans d'eau concernés. Le MIRAH a, par conséquent, autorisé « la reprise de l'utilisation des nasses et des filets maillants » à compter du 1er novembre 2026 à 00h 01. Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, adresse par ailleurs « ses remerciements aux pêcheurs, aux organisations professionnelles, aux autorités administratives et coutumières, ainsi qu'aux services techniques pour leur mobilisation et les efforts consentis durant cette période ».

Société

JOURNÉE MONDIALE « UNE SEULE SANTÉ » : ABOU BAMBA PLAIDE POUR UNE ACTION CONCERTÉE DES MINISTÈRES CONCERNÉS

À l'occasion de la Journée mondiale « Une seule santé », célébrée ce mardi 3 novembre 2026, le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, appelle à une mobilisation collective pour préserver la santé humaine, animale et environnementale. Face aux menaces sanitaires et environnementales, la réponse doit être collective. C'est le message porté par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, à l'occasion de la Journée mondiale « Une seule santé », célébrée autour du thème : « Une seule santé : agir ensemble. Prévenir mieux. Protéger durablement ». Dans une déclaration, le ministre a plaidé pour une collaboration renforcée entre les différents départements ministériels et secteurs d'activité afin de mieux protéger les populations. Il a rappelé que la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes sont étroitement liées. « L'approche "Une seule santé" repose sur une évidence que notre expérience quotidienne confirme chaque jour : la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes sont indissociables », a-t-il souligné.

JOURNÉE MONDIALE « UNE SEULE SANTÉ » : LE MINISTRE ABOU BAMBA APPELLE À UNE ACTION CONCERTÉE POUR PROTÉGER DURABLEMENT LES POPULATIONS

À l´occasion de la Journée mondiale « Une seule santé », célébrée ce mardi 3 novembre 2026, le ministre de l´Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a appelé, dans une déclaration, à renforcer la collaboration entre les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale pour mieux prévenir les risques sanitaires et protéger les populations. Placée sous le thème « Une seule santé : agir ensemble. Prévenir mieux. Protéger durablement », cette journée met en lumière l'interdépendance entre la santé des êtres humains, celle des animaux et la préservation des écosystèmes. Dans sa

déclaration, le ministre a identifié trois priorités pour la Côte d'Ivoire : la protection des ressources en eau et la sécurité sanitaire des aliments, la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et la préservation des écosystèmes, notamment à travers une meilleure surveillance des interactions entre humains et animaux. Saluant le travail de la Plateforme nationale « Une seule santé », placée sous l'autorité du Premier Ministre, Abou Bamba a insisté sur la nécessité d'une coordination renforcée entre les différentes expertises pour anticiper les menaces et apporter des réponses adaptées. (Source : CICG)

AGENCE DE PRESSE

Société

LA COUR D'APPEL D'ABIDJAN ENREGISTRE UNE « NETTE PROGRESSION » DE SON RENDEMENT AU COURS DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2025-2026

La Cour d'appel d'Abidjan a enregistré « une nette progression de son rendement » au cours de l'année judiciaire 2025-2026, avec 7 792 décisions rendues toutes matières confondues, soit une hausse de 16,16 % par rapport à l'exercice précédent, a annoncé son président, Dembélé Tahirou, lors de la cérémonie marquant la rentrée judiciaire 2026-2027. Selon M. Dembélé, ce bilan traduit une augmentation de 1 084 décisions par rapport aux résultats de l'année précédente, témoignant de l'intensification de l'activité de cette juridiction. La Cour d'appel d'Abidjan a rendu 7792 décisions qui se répartissent en 1 932 décisions en matière civile, 1 139 arrêts en matière sociale, 2 254 arrêts en matière correctionnelle, 1 418 décisions en matière d'instruction et 1 049 ordonnances sur requête. Cette performance intervient dans un contexte marqué par d'importants défis, notamment le volume croissant des affaires, la nécessité de satisfaire les usagers par un traitement accéléré des procédures, la délivrance des décisions dans les meilleurs délais en vue de leur exécution rapide, ainsi que la facilitation de l'accès de tous à une justice impartiale.

LA COUR D'APPEL D'ABIDJAN S'ENGAGE À RENFORCER LA DILIGENCE DANS LE TRAITEMENT DES AFFAIRES JUDICIAIRES

La Cour d'appel d'Abidjan entend renforcer la célérité dans le traitement des affaires judiciaires, notamment en matière de détention, afin de préserver les libertés individuelles et de consolider la confiance des justiciables dans l'institution judiciaire, a affirmé la procureure générale, Sori Nayé Henriette. Cette volonté s'inscrit dans la lutte contre les détentions prolongées et les lenteurs judiciaires, considérées comme des préoccupations majeures de la justice ivoirienne. S'exprimant sur le bilan de l'année judiciaire écoulée, la procureure générale a rappelé la problématique préoccupante des détentions dites « injustifiées », qu'elle a qualifiées d'« atteinte intolérable aux libertés individuelles ». Mme Sori a, à cet égard, interpellé les magistrats du Parquet et les juges d'instruction sur leur responsabilité dans la protection de la liberté individuelle, soulignant que toute détention prolongée sans justification constitue un manquement à leur mission. Face à cette situation, un atelier organisé par la Chancellerie à Yamoussoukro a permis de mettre l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale devant leurs responsabilités et d'adopter des mesures correctives.



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

**Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions des Conseils des ministres, démarches administratives, actualité nationale.**



www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable